

Ils ont dissous le CCIF ? Pas grave, voici l'ADDAM qui veut fermer la bouche des anti-islam !

écrit par Juvénal de Lyon | 13 février 2024

 Enregistrer



Bassirou Camara occupe la présidence de l'Association de défense contre les discriminations et les actes antimusulmans (ADDAM), nouvellement créée par des participants du Forum de l'islam de France (Forif).



Bassirou Camara occupe la présidence de l'Association de défense contre les discriminations et les actes antimusulmans (ADDAM), nouvellement créée par des participants du Forum de l'islam de France (Forif).

VERS LE DELIT DE BLASPHEME ?

Le très officiel Forum de l'islam de France (FORIF) accouche d'une association contre « l'islamophobie ». Chronique du djihad accompli avec l'aide et le soutien du gouvernement de la France, qui, officiellement, doit respecter la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen...

10/02/2024

Une nouvelle association de lutte contre les actes anti-musulmans émerge en France. Le Forum de l'islam de France (Forif), au travers duquel cette structure émerge, entend ainsi répondre à une préoccupation majeure de musulmans inquiets devant une stigmatisation croissante à leur encontre. Saphirnews vous en dévoile les contours.

[© Deposit Photos/Justinasv775](#)

Dans un contexte de recrudescence des actes et discours islamophobes en France ces dernières années, une nouvelle

structure associative chargée de lutter contre la haine anti-musulmane voit le jour : il s'agit de l'Association de défense contre les discriminations et les actes anti-musulmans, désigné sous l'acronyme ADDAM. Sa naissance devrait être officiellement actée dans le Journal officiel prochainement, ses statuts ayant été déposés au début du mois de février à la préfecture de Paris.

Les services du ministère de l'Intérieur ont enregistré en 2023 une hausse des actes antimusulmans de près de 30 % [par rapport à 2022](#). Pour le seul mois de décembre 2023, la hausse des atteintes envers les biens et les personnes a même été de près de 50 % par rapport à l'année passée, mais de l'avis des observateurs, ces chiffres demeurent largement sous-évalués. « Le constat étant fait, il est devenu impératif de faire émerger une instance afin que les citoyens de confession musulmane puissent se saisir des dispositifs de la loi pour faire valoir leur droit et leur statut de victime à part entière », fait aujourd'hui savoir ADDAM.

Une initiative concrétisée après deux ans de réflexion

L'émergence d'ADDAM est le fait de participants engagés au sein du [Forum de l'islam de France \(Forif\)](#), installé en 2022 avec le concours du Bureau central des cultes (BCC) du ministère de l'Intérieur. C'est dans ce cadre, et plus précisément dans le groupe de travail en charge de la lutte contre les actes antimusulmans et de la sécurité des lieux de culte, que se sont [nouées – très tôt –](#) les discussions qui ont abouti à la création de la structure, qui se déclare indépendante des organisations politiques nationales, étrangères et confessionnelles.

Selon les informations dont Saphirnews dispose, l'association s'est choisie pour président Bassirou Camara, secrétaire général de la Fédération des musulmans du Tarn. La structure s'est donnée pour vocation première de « prévenir, dénoncer et lutter contre toutes formes de

discrimination et d'actes antimusulmans », et de « remplir une mission d'accompagnement, d'assistance et de défense des victimes ». Elle justifie également d'une « mission de centralisation des données et statistiques portant sur les actes antimusulmans » et entend, à ce titre, exercer « une fonction de veille et d'observatoire national ».

ADDAM veut constituer auprès de l'Etat, des institutions et des collectivités territoriales « l'interface et le partenaire privilégié sur les thématiques et enjeux relevant de son objet ». Visant à prendre la place, en tant qu'interlocuteur des pouvoirs publics, de l'Observatoire national contre l'islamophobie, débranché par l'Etat en même temps que [le Conseil français du culte musulman \(CFCM\)](#) en 2021, l'association s'inscrit, dans le même temps, dans une approche plus « globale et pluridisciplinaire » que celle sur laquelle reposait l'organe présidé par Abdallah Zekri.

ADDAM s'est notamment définie un périmètre d'action plus large que celui consistant uniquement à faire un bilan des actes antimusulmans dont le décompte se fait aujourd'hui uniquement sur la base des plaintes enregistrées par le ministère de l'Intérieur. ADDAM souhaite assurer un travail fin et sérieux de recensement grâce notamment à des référents sécurité désignés, à terme, dans chaque département avec le concours de responsables d'associations musulmanes locales.

Assumer « une fonction de défense des victimes »

Ces référents locaux auront un rôle central dans le fonctionnement de l'association car leurs missions comprendront aussi l'accompagnement des victimes qui le souhaitent. ADDAM a à cœur d'assumer « une fonction de défense des victimes » et d'intervenir « dans toute situation pour défendre les victimes directes et indirectes des situations de discrimination fondées sur les origines,

la race et les convictions religieuses ». L'association, qui se dit prête à « interpellier toute autorité compétente afin de mener à bien ses missions », pourra en ce sens « intervenir et ester en justice, afin de se constituer partie civile pour son compte et pour le compte des victimes dont elle serait mandataire ».

ADDAM peut compter en son sein sur « une diversité de profils et d'expertises, d'hommes et de femmes, de juristes, de membres de la société civile et d'acteurs de terrain ». « Les dirigeants de l'association sont à dessein des acteurs qui n'ont pas d'obédience particulière avec une instance représentative du culte musulman en particulier, pour une plus grande souplesse et une plus grande indépendance, indique à Saphirnews Bassirou Camara. Ce sont plutôt des personnalités qui se sont distinguées pour leur engagement et leur action sur le terrain et, de fait, plus en contact avec les réalités des territoires. »

Une préoccupation majeure des musulmans qui appelle à la mobilisation de tous

En créant ADDAM, ses membres sont conscients du vide actuel en France dans la prise en charge des actes antimusulmans, une situation exacerbée par [la disparition du Collectif contre l'islamophobie en France \(CCIF\)](#), dissout par le gouvernement en 2020. De la place pour ADDAM, il y en a donc bien. L'association espère compter sur le soutien moral d'abord, financier ensuite, des personnes sensibles aux questions relatives au racisme et aux discriminations, au nom du respect de la dignité humaine à laquelle toute personne a droit.

« Nos concitoyens musulmans ont toute leur place dans la société, et doivent se sentir écoutés, pris en charges et protégés par notre République en cas de violation de la loi, de trouble à l'ordre public, et lorsque nos valeurs sont mises à mal par celles et ceux qui font de la division, leur seul combat », affirme ADDAM, qui appelle ainsi « toutes les

personnes de bonne volonté, les organisations civiles et les institutions à se joindre à nous dans cette lutte essentielle pour la justice et la dignité pour tous », pour « construire un avenir où chaque individu est respecté et valorisé, indépendamment de sa religion ou de ses origines ». Le lancement de l'association intervient alors que se prépare la deuxième édition du Forif.

Mise à jour lundi 12 février : « ADDAM se veut indépendant mais on se doit de dialoguer avec tous les acteurs contre les actes antimusulmans. » [L'interview de Bassirou Camara sur Saphirnews est à retrouver ici.](#) (extrait : Dans une autre dimension, on se rend compte que, dans le pays, le narratif relatif aux musulmans et à « l'islam » est souvent négatif. (...) Il ne faut pas que les musulmans deviennent un variable d'ajustement sur les plateaux, « avec des chroniqueurs qui peuvent dire ce qu'ils veulent sur l'islam » (l'auto-censure va-t-elle se mettre en place sur la juste critique de l' islam-religion? -ndlr-)... et les musulmans sans pour autant être repris.

https://www.saphirnews.com/Le-Forum-de-l-islam-de-France-accouche-d-une-association-contre-l-islamophobie_a30067.html

Pcc : Juvénal de Lyon

.